



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents



Culture

La Grande Librairie influence les ventes de livres

Selon un sondage de I + C réalisé en juillet 2015 pour *Livres Hebdo*, les libraires considèrent que des médias ont un réel impact sur les ventes de livres, en particulier pour les romans, ainsi que pour les essais et documents d'actualité.

Les supports ayant de plus en plus d'influence sont la télévision, les magazines féminins et la radio. L'institut de sondage remarque que les blogs et la presse Internet ont moins d'impact actuellement, selon les libraires.

Parmi les émissions de télévision les plus influentes sur le commerce des livres, les libraires retiennent *La Grande Librairie* (le jeudi, sur France 5), plébiscitée par 72 % des libraires, et, dans une moindre mesure, *Télé-Matin*, puis *On n'est pas couché* (France 2).

En presse écrite, les titres les plus influents sont *Le Monde* (34 % des points de vente ayant participé au sondage), *Le Figaro* (21 %), *Télérama* (21 %), *Elle* (17 %), *L'Express* (17 %)...



Démographie

Une natalité « dynamique », mais quel nom pour le bébé?

En 2014, quelque 818 600 bébés sont nés en France, dont près de 781 200 en métropole. Selon Vanessa Bellamy (Insee), « depuis 2005, la natalité reste stable et dynamique avec plus de 800 000 bébés chaque année, soit plus de 2 200 naissances par jour en moyenne ».

En réalité, la démographe s'intéresse surtout à la transmission du nom. En effet, depuis 2005, un enfant peut porter le nom de son père, de sa mère, ou leurs deux noms accolés, dans un sens ou bien dans l'autre. En 2014, les bébés portent très majoritairement le nom de leur père (83,1 %). Par contre, 6,5 % des bébés portent le seul nom de leur mère. La transmission du double nom concerne 10,2 % des bébés, et c'est plutôt le nom du père qui apparaît en premier (8,0 % de l'ensemble des bébés).

Vanessa Bellamy explique que la transmission du double nom dépend du pays de naissance des parents. De fait, dans des pays comme l'Espagne ou le Portugal, l'enfant porte traditionnellement le nom des deux parents, dans l'ordre « père-mère » en Espagne, « mère-père » au Portugal. Dans l'Hexagone, les doubles noms se retrouvent plus dans le Sud-Ouest, ce qui peut traduire « une diffusion locale des traditions portugaise et espagnole ».

Source : Vanessa Bellamy, « [En 2014, 818 565 bébés sont nés en France](#) », in *Insee Focus* n° 33 de septembre 2015.

La mortalité infantile en France au peigne fin de l'état civil

Dans son *Insee Focus* n° 36 d'octobre 2015, l'Insee remarque que les décès sont globalement peu nombreux durant l'enfance, à l'exception de l'année qui suit la naissance (en 2014, 2 500 nouveaux-nés de l'année, en effet, sont décédés avant leur premier anniversaire).

Dans les années 1950, la baisse des maladies infectieuses (diffusion des antibiotiques et vaccinations) a eu un effet spectaculaire sur la mortalité infantile. Les décès d'enfants avant leur

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

premier anniversaire étaient très nombreux en 1950 : 19 000 petits garçons et 13 700 petites filles. En 1970, ces décès étaient déjà environ 2,5 fois moins nombreux (7 700 garçons et 5 600 filles). Au début des années 1990, les campagnes de sensibilisation à la mort subite du nourrisson ont permis la poursuite de la baisse de la mortalité infantile à un rythme

rapide. Par rapport à 1950, il y a aujourd'hui treize fois moins de décès d'enfants de moins d'un an.

Source : Vanessa Bellamy et Isabelle Robert-Bobée, [« 559 300 personnes décédées en France en 2014 : moins de décès qu'en 2012 et 2013 »](#), *Insee Focus* n° 36 d'octobre 2015.



À vos agendas

Le 3 novembre, à Laval

Enjeux et perspectives de la protection sociale

Le mardi 3 novembre, de 20 h à 22 h, au Centre administratif Jean-Monnet, 25 rue de la Maillarderie, à Laval, l'Union départementale CFDT de la Mayenne organise une conférence-débat qui traitera à la fois de l'histoire de la protection sociale (Claude Guioullier, chargé de mission au CÉAS de la Mayenne), mais aussi des enjeux et perspectives (Jocelyne Cabanal, secrétaire nationale CFDT).

Cette soirée est organisée à l'occasion de l'anniversaire des 70 ans de la protection sociale : *« Notre système est constitutif du projet de la société française. En dehors des frontières hexagonales, il nous est souvent envié. Au sein de la société française, il est parfois questionné pour son coût et pour son caractère de haute protection. Dans tous les cas, il ne laisse pas indifférent »*.

Soirée ouverte à tous. Entrée gratuite. Inscriptions conseillées : tél. 02 43 53 19 00 ; mél. mayenne@paysdelaloire.cfdt.fr

Le 16 novembre, à Laval

Solidarité internationale et terrorisme islamiste

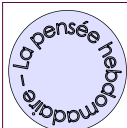
Dans le cadre de la [Semaine de la solidarité internationale](#), organisée par la Coordination d'associations de solidarité internationale de la Mayenne (Casi 53), le lundi 16 novembre, à 20 h, à l'espace Jean-Monnet, 25 rue de la Maillarderie, à Laval, Hasni Abidi, politologue et spécialiste du monde arabe, donnera une conférence sur le thème : *« La solidarité internationale dans le contexte géopolitique créé par le terrorisme islamiste radical (Daech, Boko Haram...) »*.

« En dépit de certaines avancées pluralistes et un désir de changement, le monde arabe traverse aujourd'hui la phase la plus critique de son histoire (...).

L'irruption de l'islamisme politique, la radicalisation des acteurs à référent religieux et les dérives djihadistes dominent les priorités locales et internationales avec des conséquences sur le processus de transition et sur la consolidation des acquis du "printemps arabe" (...). Quel est l'impact de cette situation sur les projets de solidarité internationale ? »

Entrée libre.

Programme complet de la [14^e édition de la Semaine de la solidarité internationale en Mayenne](#) sur le site Internet : casi53.fr



« En principe, la France est un État de droit. Donc la loi doit être respectée. En fait, il n'en est rien. Que les camionneurs ou les taxis bloquent routes ou rues, voilà qui est illégal et devrait donc être sanctionné. Mais tout un chacun, à commencer par les intéressés et par l'État, part de l'idée que cette illégalité est légitime. (...) Quand on fait l'énumération des faiblesses françaises, on oublie trop souvent celle-là. L'inaction de l'autorité légitime, la violation de la loi au nom d'une légitimité supérieure proclamée par tel ou tel groupe social ou professionnel : ne devrait-on pas voir là un rejet de la démocratie dont tout un chacun se réclame ? »

Alfred Grosser, politologue, sociologue et historien, *« Les violences illégitimes »* (point de vue), *Ouest-France* du 29 juillet 2015.